BANQUE - ASSURANCE

Gestion d'actifs : décrypter la réglementation, adapter procédures et contrôles

La réglementation de la gestion d'actifs bouge en continu. Les textes arrivent par strates, les délais d'application se chevauchent et chaque service croit que le voisin suit le sujet. Les procédures internes datent souvent de la version précédente du texte et le plan de contrôle permanent ne couvre plus les points devenus sensibles pour le régulateur. Ce format court remet le dispositif à jour. Les participants cartographient les obligations qui pèsent sur leur société de gestion, identifient les chantiers ouverts par les évolutions récentes puis traduisent chacun d'eux en procédure écrite et en point de contrôle documenté.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 880 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Responsables conformité et contrôle permanent ainsi que gérants et juristes exerçant en société de gestion de portefeuille.

PRÉREQUIS
Exercer en société de gestion ou connaître ses principales obligations réglementaires.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Cartographier les obligations réglementaires applicables à la société de gestion
- Identifier les chantiers ouverts par les évolutions récentes des textes
- Traduire une exigence réglementaire en procédure interne opposable
- Mettre à jour le plan de contrôle permanent au regard des nouveaux risques
- Préparer les éléments attendus lors d'un contrôle du régulateur

03 Programme détaillé

M1 Panorama du cadre applicable

- Savoir où l'on se situe
- Statuts et agréments des sociétés de gestion
- Obligations d'organisation et de moyens
- Règles de conduite et primauté de l'intérêt du porteur
- Articulation entre textes européens et transposition nationale
- À retenir : Une obligation mal rattachée à son texte source devient impossible à défendre en contrôle.

M2 Évolutions en cours et chantiers internes

- Passer du texte au plan d'action
- Méthode de veille réglementaire et sources à suivre
- Analyse d'impact d'un texte sur les processus existants
- Chantiers transverses touchant la commercialisation et le reporting
- Priorisation des travaux selon le risque et le calendrier
- Atelier : Les participants construisent la fiche d'impact d'une évolution réglementaire sur leurs propres processus.

M3 Procédures et contrôle permanent

- Rendre le dispositif démontrable
- Rédaction et mise à jour des procédures internes
- Construction des points de contrôle de premier et de second niveau
- Constitution des pistes d'audit et conservation des preuves
- Traitement des anomalies et plans de remédiation
- Cas pratique : À partir d'une nouvelle exigence les participants rédigent le point de contrôle associé et sa piste d'audit.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 880 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr